

Assemblée des parents du 09.04.19

Présents : les quatre représentants des parents au sein du CE, Chantal Delvaux-Legrand, Joana Bertola, Patricia Crotti, Olivier Faucherre, ainsi qu'une trentaine de parents.

Ordre du Jour :

- 1/ Compte rendu du CE
- 2/ Retour questionnaires commission violence
- 3/ Avis des parents sur le projet des 4 piliers du secondaire
- 4/ Le Pédibus
- 5/ Autres

Petite présentation par Chantal de l'assemblée des parents et de notre rôle au sein du CE. A savoir de relayer la parole des parents au sein du CE ou orienter directement les parents auprès des interlocuteurs les plus pertinents.

Nous répondons à la question d'une maman concernant la fréquence des CE et assemblées.

1/ Rappel que les **PV sont disponibles** sur le site internet de l'AISMLE dès qu'ils sont validés.

2/ Concernant la **thématique de la violence** au sein des établissements de Lucens et Moudon, Chantal fait l'historique de la survenue au sein du CE : Elle a été amenée par un enseignant secondaire avec la demande d'interpeler la DGEO par courrier qui émanerait des parents. Le CE a décidé de créer une **commission** pour traiter ce sujet. Plus précisément, au sein de la commission il a été décidé que les représentants des parents au sein du CE contactaient les parents par le biais d'un document distribué aux parents d'élèves sollicitant leurs témoignages et inquiétudes. Les enseignants respectivement du primaire et secondaire se renseignaient auprès de leurs collègues. Au sein de la commission, il n'y a pas eu de retour suffisamment conséquent de la part des enseignants. Du côté des parents, 16 mails ont été reçus dont 13 portants sur le thème de la violence. Chantal remercie vivement les parents d'avoir répondu et de s'être impliqués. Le caractère confidentiel des mails est à nouveau souligné lorsqu'il est expliqué qu'un retour a été fait au sein de la commission.

Chantal relève le fait que les mails concernaient davantage des élèves de primaire que ce soit Moudon ou Lucens. Il en ressort que la violence se situe prioritairement sur les temps de transition ou la cours de récréation. Certains mails relatent l'intervention immédiate de la part de l'école mais pour d'autres, certains parents ne se sont pas sentis entendu. Cet aspect a été relaté au CE par les représentants des parents.

Actuellement puisque les mails concernent davantage le primaire, une nouvelle rencontre de commission se fera auprès du conseil de direction primaire.

Joana relève que nous représentants des parents n'avons que peu d'informations sur les éléments clairement mis en place et protocolés en terme de violence.

Une maman demande si des demandes ne sont pas faites auprès du département pour obtenir des finances ? Patricia répond qu'une demande a notamment été faite pour que l'ESMLE soit dans un projet pilote mais Moudon n'a pas été retenu.

Une autre maman relève que suite à une interpellation à Mme Ruis, conseillère, celle-ci a relevé que des programmes pouvaient être mis en place pour évaluer et traiter la question de la violence. Patricia évoque le programme Vers le Pacifique qui est mis en place depuis deux ans maintenant. A la remarque de certains parents qui relèvent que leurs enfants n'y ont pas accès, il est précisé que c'est un programme qui a débuté avec les petites classes et qui se poursuit sur le long terme.

Chantal relève également la participation des élèves à un théâtre Forum (primaire) et une journée sur le thème du harcèlement (secondaire), ainsi que la volonté de mettre en place une visibilité plus accrue des surveillants (éventuellement par le port de gilet, sifflet).

Aujourd'hui nous souhaitons faire un état des lieux de ce qui est mis en place, ce qui est pérenne (ce qui va perdurer) ou ce qui n'est que ponctuel.

Une maman relève le fait qu'elle observe à l'heure de la récré, que des enfants se bagarrent et que des enseignantes voient mais n'interviennent pas. Selon elle, un travail est à faire avec les maîtresses. Cette maman évoque une situation de racket de goûters auxquels l'enseignante de sa fille a répondu « débrouille-toi ! », la fille de cette mère refusait de retourner à l'école par la suite.

Une maman relève le fait que plus les cours de récrés sont vides (ex peu d'infrastructures au Fey) plus les difficultés de comportements des élèves sont grandes. Qu'est-il projeté à ce niveau ? Une enseignante a expliqué à cette maman que le groupe santé a commencé à réfléchir à comment occuper les enfants différemment. Chantal relève que c'est ce genre de chose qu'elles aimeraient lister dans la prochaine séance de commission.

Patricia relève que la question de l'aménagement de la cour de récré a été abordée au CE. Une question de budget freine ce qui serait souhaitable de faire. En revanche des mesures ont déjà été prises sur le site du Collège du Fey notamment d'avoir créé deux groupes de récré sur deux lieux différents.

Une maman évoque le fait que deux maîtresses sont seules pour surveiller tous les 1-2P et elle a assisté à une bagarre sur son fils et elle a dû courir pour intervenir. Malgré les lunettes abîmées de son fils, elle n'a eu aucune information de la part de l'école par rapport à cette situation. Plusieurs parents relatent qu'ils se sont vus poussés à intervenir dans la cour de récré. Les parents ne se sentent pas entendus dans leurs inquiétudes.

Une maman rebondit en donnant l'exemple d'une situation, où une enseignante a réagi face à une bagarre et qu'une enfant impliquée a rapporté à ses parents la réaction de la maîtresse qui a ensuite été sermonnée par son directeur. Cela est perçu comme un non soutien de l'enseignante par la direction.

Chantal recentre la discussion sur la question de savoir comment l'école réagit face à ces parents déséquilibrés, qui ne se sentent pas entendus dans leurs inquiétudes et pour qui les interventions mises en place ne sont pas suffisantes. Une autre maman rappelle tout de même que des bagarres dans une cours de récré sont une situation normale. Ce sont les situations extrêmes qui sont à travailler.

Un père s'inquiète qu'aux Charmilles, avec la séparation des niveaux etc, certains élèves n'ont plus la possibilité d'aller acheter des pâtisseries lors de vente ou le droit d'aller s'acheter un pain au réfectoire, ni accès à la bibliothèque. Les parents ne savent pas mais ont entendu de leur enfant que c'est suite à une difficulté qu'il y a eu.

Chantal précise qu'il s'agit principalement d'une question de communication. Nous allons relayer au CE que la communication fait défaut dans un tel cas : les parents ne sont pas suffisamment informés des décisions ni du sens qu'elles font.

Une maman relève qu'au-delà des difficultés dans les cours de récré, il y a également en classe certains enseignants qui se voient obligés de contenir certains enfants. Cette maman explique que le directeur avait évoqué une intervention préventive en 3H par des gendarmes, pourquoi pas déjà en 1H. Des parents relèvent que leur enfant de 1H a « la personne du Pacifique » qui vient en classe.

Face à de telles difficultés dans la classe de son enfant, un père a reçu la réponse que les enfants avec difficultés ne sont suivis par des psychologues ou autres qu'à partir de la 3H. Lors de l'assemblée, il est répondu que cela n'est pas juste puisqu'il n'y a pas d'âge pour qu'un enfant soit suivi par le service PPLS ! Ce sont les situations d'enseignement spécialisé qui sont vouées à être intégrées. Patricia relève que c'est une question politique est non liée à l'Etablissement de Moudon-Lucens. Ce M. voudrait que nous écrivions plus haut et Joana l'encourage à le faire en effet. Ce M. relève son étonnement d'ailleurs qu'il n'y a pas davantage de parents de cette classe concernée aujourd'hui à cette Assemblée.

Une maman évoque **le passage Lucens-Moudon** et demande s'il serait judicieux que les enfants de Lucens viennent parfois à Moudon et inversement. Chantal relève que la visite des options se fait en 7H. Les enfants viennent la journée avec leur enseignant et le soir les parents sont conviés à une séance d'information et visite des options et lieux. Ce moment est très intéressant et permet aux élèves de primaire de Moudon et de Lucens de déjà voir leurs futures classes et enseignants. Comment élaborer cette transition des élèves de primaire (Moudon et Lucens) en secondaire ? Comment créer des liens entre les élèves de Moudon et de Lucens ? Comment favoriser la transition des élèves de Lucens à Moudon ? De plus, il est vrai que venir à Moudon pour les lucençois est quelque chose de nouveau et il faut penser que l'arrivée des enfants de

Lucens est aussi une situation nouvelle pour les enfants de Moudon. Une maman propose de faire des démarches telles qu'échanges ou partage de sorties, camps, activités communes aux établissements primaires de Moudon et Lucens pour anticiper cette fusion de la 8H.

3/ Concernant le projet des quatre piliers mis en route au secondaire, la plupart des parents ne savent pas de quoi il s'agit. Certains en ont partiellement entendu parler par leur enfant sans que ce soit très clair. Patricia relate qu'il s'agit à nouveau d'une question de communication école-parents. Chantal précise encore une fois que c'est l'idée de faire l'état des lieux de ce qui est fait et ce qui va durer ou non car des choses sont mises en place mais les parents ne s'en rendent pas toujours compte et ne sont pas informés.

4/ Concernant la question du Pedibus, Joana relève que l'APE a mis en place trois lignes de pédibus pour l'arrivée au Collège du Fey et demande s'il y a d'autres besoins ? Deux mamans qui prennent part activement à Pedibus, relèvent que cela fonctionne bien et que les enfants sont heureux de cette autonomie et de la sociabilisation que cela crée.

La question de l'information est posée et une maman explique que l'APE a présenté le système Pedibus mais cela l'a également été lors de la présentation préscolaire (avant l'entrée à l'école d'un enfant). Cette maman ne comprend pas pourquoi les parents ne sollicitent pas davantage ce service et cette maman précise, suite à certaines remarques, que l'information a été claire de la part de l'école ! Cette maman insiste sur le fait que les enfants adorent ce moment où ils sont dans le groupe de pairs.

La demande claire de cette maman est que la réunion du début de l'année des Pédibus soit remise en place pour établir les horaires notamment. Chantal renvoie la question à l'APE. Il faudrait au début d'année une réservation de salle et d'horaire qui émane de l'APE. Joana (membre de l'APE) précise qu'en début d'année, le rôle de l'APE a été uniquement de coordonner parents et l'association Pédibus. Chantal précise qu'elle entend un double discours depuis quelques années. Des personnes expriment que le pédibus s'essouffle et aujourd'hui on voit qu'il y a une réelle demande. Ce sujet concernant précisément l'APE, Chantal propose que la maman échange ses coordonnées avec les deux représentantes de l'APE présentes aujourd'hui.

5.1. Une maman relève le problème d'une enseignante de dessin de primaire anti-spéciste et végan qui intervient de manière inadaptée auprès des enfants selon ses valeurs personnelles. Certains parents sont intervenus auprès de la direction et M. Novello les a renvoyés auprès de l'enseignante ! Il est précisé que l'enseignante est allée jusqu'à montrer une coloscopie en classe pour expliquer aux élèves les méfaits de la consommation de viande ! Le directeur devrait demander à l'enseignante de ne pas partager ses convictions personnelles. Aussi, pour protéger son enseignante de potentielles remarques des parents.

5.2. Une maman relève la dangerosité des vélomoteurs près des sorties de classe de petits. **L'emplacement du parc à vélomoteurs près de l'arrêt de bus n'est pas adapté!** Il devrait être déplacé ! Une maman précise que toute l'avenue de l'école fait l'objet d'un plan de réaménagement. Le projet est fait et devrait être réalisé pour 2020. Un parent relève qu'une communication aurait pu être faite plus tôt aux parents. Joana relève que la question de la sécurité dans cette rue est souvent revenue donc il est important de relever qu'un réaménagement est prévu.

5.3. Une maman termine par dire sa surprise que l'école ne soit pas clôturée et demande si un enfant s'enfuit ou se fait enlever à qui reviendrait la responsabilité ? Un petit débat naît entre les parents à ce sujet.

Pour terminer l'assemblée, nous rappelons **la possibilité de nous contacter par mail.** La question est posée aux parents de savoir s'ils imaginaient différemment l'assemblée ? Personne n'intervient. Nous donnons également l'information de l'invitation faites aux conseillers communaux aujourd'hui et le débat que cela suscite en notre sein. Les parents qui se positionnent relèvent que les municipaux qui viennent en tant que parents ne posent pas problème.

La séance est levée à 20h55.

Patricia Crotti
